

Il serait opportun de poursuivre cette enquête et de faire une étude systématique de tous les oiseaux terrestres. Nul doute que l'on recueillerait un certain nombre de noms inconnus des dictionnaires dont l'ensemble pourrait contribuer, entre autre, à la recherche de l'apport celtique ancien au vieux fonds du vocabulaire français, que, par habitude, on continue à rapporter plus ou moins au latin ou au germanique (4).

Pour ce qui est des Oiseaux marins pélagiques, côtiers, limicoles, ces enquêtes sont déjà bien avancées et seront publiées ultérieurement ; elles se poursuivront conjointement avec celles de Toponymie nautique, à l'occasion desquelles s'est trouvée soulevée la question des noms vernaculaires des animaux marins.

A. LE BERRE.

(1) Cf. GÉROUDET : Les Oiseaux du Cap-Sizun et des Tas de Pois, in « Penn ar Bed » N° 3, p. 19.

(2) Voir aussi Faune PERRIER, tome X, pp. 142-143 : « Le Milan est peu répandu en France. La Buse, le plus commun de nos rapaces ».

(3) Escouble, dont il reste trace en français dialectal, en argot du Havre : une « Ecouffe » est un petit cerf-volant qui monte rapidement et descend aussi vite, fait par les gamins, de papier tendu sur de fines baguettes de saule. On retrouve « Ecouffe » dans LE GONIDEC.

(4) L'étude exhaustive — autant qu'il se peut — de cette question, reste encore à faire, et il y aurait beaucoup à dire à ce sujet...

NOTE SUR LE NOM DU BUIS (BEUS) EN BRETON ARMORICAIN

Si j'ai bien saisi les conclusions des communications concernant le buis en Bretagne (« Penn ar Bed », N° 30), l'opinion la plus répandue est que le buis est une importation romaine, mais ce n'est pas cependant une certitude.

Un des arguments en faveur de la thèse de l'importation est d'ordre linguistique : les noms du buis dans les langues celtiques seraient empruntés au latin. Je voudrais, en tant que linguiste, montrer que cet argument est de peu de valeur.

Tout d'abord, il n'est pas du tout de règle que l'emprunt d'un mot témoigne de l'emprunt de la chose. Le nom du lait en breton est d'origine latine, et l'on ne saurait en conclure que toutes les mamelles étaient sèches avant l'arrivée des Romains ; le mot *brec'h* (bras) vient de *braccia* comme le mot français, mais il serait imprudent d'en conclure qu'avant les Romains les Celtes avaient les mains fixées aux clavicules. Des raisons très diverses ont causé l'emprunt de milliers de mots pour des choses bien connues et existantes.

D'autre part, les noms gallois et gaélique du buis (*boecs* et *bocsa*) ne viennent pas du latin, mais bien de l'anglais (*box*). Reste le nom breton armoricain *beus*. Ce nom correspond mal au latin *buxus* pour lequel on attendrait **bows* ou **boes* > **boas*. On connaît bien une autre forme, en dialecte vannetais : *boues* ou *bouis*, mais cette forme est manifestement empruntée au britto-roman (dialecte « gallo »), et il n'y a pas d'exemple d'évolution *oue* > *eu*.

On est donc amené à rechercher une autre origine possible pour le breton *beus*. Suivant les règles de correspondance phonétique, nous avons un équivalent exact de *beus* dans le gaélique *bas*, qui veut dire *mort*, *trépas*. Tous deux peuvent se ramener à un vieux-celtique **bas*. — Le buis, arbre de la mort, il n'y a là rien de nouveau.

On peut noter d'ailleurs que le gaélique d'Ecosse possède un autre nom pour le buis : *aigh-ban* (daim des femmes). Ce nom curieux a sans doute une valeur symbolique ; le daim est en effet l'animal consacré au dieu de la mort qui porte parfois le qualificatif de *Cernunnos* (cornu) et qui est représenté avec des bois de cerf ou de daim.

Faut-il en conclure que le buis était indigène chez les Bretons ? Il serait imprudent de se fier à ces seuls indices et je pense plus sage de laisser les naturalistes conclure à la lumière de leur seule discipline.

A.-J. RAUDE (Daoulas).